

Mardi, le 9 septembre 2014

La Ville de Bruxelles lance le concours Budget Participatif « Réinventez votre quartier »

Grâce à ce projet participatif inédit, les habitants pourront être acteurs de changement dans leur quartier

La Ville de Bruxelles lance pour la première fois le concours Budget Participatif. «Les habitants connaissent souvent mieux les besoins réels de leur rue ou quartier», a déclaré l'Echevine de la Participation Ans Persoons (sp.a). «C'est pourquoi nous leur demandons ce qu'ils veulent modifier. Le quartier ayant le meilleur projet bénéficiera d'un budget maximum de 34 000 euros pour réaliser son projet. Le quartier gagnant détiendra également le titre de «Quartier de l'année ». Le concours est ouvert jusqu'au 15 octobre 2014 aux habitants, aux comités de quartier et aux associations sans but lucratif.

Ce nouveau projet participatif offre les moyens aux habitants d'améliorer leur cadre de vie. En effet, les lauréats doivent d'abord organiser un processus participatif qui, par le biais de consultations et de réunions intensives, fera émerger les besoins du quartier. A l'issue de ce processus, les habitants recevront de la Ville le soutien financier et technique nécessaire pour concrétiser leur projet. L'objectif du concours Budget Participatif est d'augmenter l'implication des habitants dans la vie de leur quartier et d'en améliorer son cadre de vie.

L'Echevine Ans Persoons: «Dans les contrats de quartier, nous avons depuis un certain temps fait l'expérience des petits budgets participatifs : les habitants du quartier « Jardin aux Fleurs » reçoivent entre 500 et 2500 euros pour la verdurisation de leur quartier (jardins collectifs, plantes grimpantes, les 'pocketparks'). Cette fois, nous allons un peu plus loin: nous augmentons le budget pour un maximum de 34 000 euros afin de ne plus nous limiter à une mise au vert du quartier. Il revient aux habitants et aux associations de faire travailler leur inspiration. En offrant un montant conséquent à un quartier, nous souhaitons augmenter l'impact de la participation et se distinguer des petits projets existant déjà ici et là. »

Un jury d'experts évaluera les projets à la fin du mois d'octobre. L'expert en Participation Jean-Benoît Pilet (ULB) et le sociologue-expert des quartiers Eric Corijn (VUB) font déjà partie du jury. C'en novembre que la Ville fera un choix définitif et annoncera le nom du lauréat.

La Ville cherche activement les initiatives et les moyens d'impliquer davantage les habitants dans la politique et vie de la Ville. Dès lors, le service Bruxelles Participation a été doté d'un nouveau logo plus visible, plus attrayant et d'un nouveau slogan : « *Uw kijk op de wijk/L'avis de votre quartier* ». Les forums de quartier – réunions mensuelles entre le Collège et les habitants des différents quartiers – ont été complètement renouvelés. En outre, il existe un certain nombre de projets pilotes récemment lancés, comme le concours de budget participatif et l'intensif projet participatif sur le réaménagement des boulevards du centre (plus d'informations seront prochainement divulgués sur ce sujet).

Vous trouverez les informations complémentaires dans le flyer ci-joint et via ce lien :

<http://www.bruxelles.be/artdet.cfm?id=8281&>

Contact: Ans Persoons – 0498 792 896